

Les récompenses de la société protectrice des animaux

La Société protectrice des animaux a récompensé plusieurs tourennois. Nous remercions, dans le rapport de M. Leman-Vanderkhorst, délégué régional, les noms de M. Desbours, 125, rue de Valenciennes, 2, pour ses services à l'œuvre de la maison Charles Six, où il travaille depuis le 28 août 1905 ; M. Tison, receveur des douanes, chef du bureau d'hygiène à Risques-Tout, pour sa vigilance dans les mesures d'hygiène et d'humanité dans les transports d'animaux ; M. Henri Waquiaux, président du Club du Chien Danois, 125, rue de Paris, qui a reçu la médaille de la S. P. A.

NOUVEL RÈGLEMENTATION POUR L'ÉRECTION DES MONUMENTS FUNÉRAIRES DANS LES CIMETIÈRES

L'article 20 du règlement sur les cimetières communaux prescrit que dans toutes les classes de concessions, les monuments extérieurs ne pourront recouvrir la surface du sol concédée que sur une hauteur de 90 centimètres au plus, semelle comprise (cette hauteur étant mesurée à partir de la surface du sol) ; ils devront, pour le reste, s'élever en retrait de 10 centimètres au moins sur chaque parement, même pour salie d'ornements et corniches.

Ces dispositions, adoptées en 1925, en accord avec les marbriers, permettent aux concessionnaires de faire édifier des monuments couvrant jusqu'à 80 centimètres de hauteur, tout en conservant la hauteur de 90 centimètres au plus, semelle comprise (cette hauteur étant mesurée à partir de la surface du sol) ; ils devront, pour le reste, s'élever en retrait de 10 centimètres au moins sur chaque parement, même pour salie d'ornements et corniches.

C'est pour ces raisons que la commission des cimetières, après étude sur le terrain, a estimé qu'une modification de cet article était indispensable, comme seul remède à la situation.

D'accord avec elle, l'assemblée communale a modifié comme suit l'article 20 du règlement sur les cimetières communaux.

Article 20. — Dans toutes les classes de concessions, la semelle, marches comprises, des monuments extérieurs ne pourra recouvrir la surface du sol concédée que sur une hauteur de 60 centimètres au plus, cette hauteur étant mesurée à partir du niveau de la bordure du chemin contigu au monument.

Après l'exposition de l'oisellerie tourennoise, le Comité est heureux de signaler le grand succès remporté par cette manifestation. Nous donnons ci-dessous les numéros gagnés de la tombola :

2483 517 2207 2481 531 1202 2211 1771 171 737 1700 1827 676 2325 2153 1717 737 291 858 2157 876 2475 1710 2742 187 2483 675 1767 2210 621 1220 1707 738 626 117 1773 2471 1203 2560 1772 258 2209.

Les lots sont à retirer au siège de l'oisellerie Tourennoise, 29, rue de Tournai avant le 13 janvier.

LES CONGES SCOLAIRES MOBILES
La répartition des deux jours de congé mobile des écoles communales, au cours de l'année scolaire 1932-33, d'accord avec M. l'inspecteur de l'Enseignement primaire et le personnel enseignant, est décidée comme suit : le samedi 1^{er} Mai et le lundi 26 Juillet. (Foire de Tournai).

APPEL AUX RETRAITÉS MUNICIPAUX
On nous communique :

« La commission d'association Amicale des Retraités Municipaux de Tournai fait un pressant appel à tous les retraités non encore adhérents à l'Association et attire leur attention sur la nécessité de s'organiser, ainsi que se rend compte de l'efficacité d'un groupement, en s'y faisant inscrire d'urgence.

« Le groupe de Tournai est affilié à la Fédération Nationale des Retraités Municipaux, départementaux et hospitaliers de France et des Colonies, ainsi qu'à l'Entente générale des Retraités civils et militaires.

« Pour arriver à bénéficier des améliorations envisagées par le récent Congrès, qui prévoit la prérogative des retraités sur la base des traitements actuels, il est nécessaire d'avoir l'unanimité des retraités.

ALMAÏCOIS

La distribution

commence aujourd'hui pour tout achat à partir de cinq francs

(spécialités réglementées et eaux minérales exceptées)



Au dessert, M. Hoste excusa tout d'abord le président M. J.-Bte Wulstec, retenu par la maladie. Il se put à constater la belle vitalité de la société et félicita chaleureusement les lauréats des concours de l'année 1932. MM. Gustave Vuttens, Victor Verreaux, Emile Vanhulle, qui ont obtenu chacun quatre prix. Pour l'ensemble des arbitraires c'est un total de 34 prix obtenus aux divers concours étrangers. Le secrétaire tint à remercier tous ceux qui contribuent au développement et à la bonne marche des « Arboretiers de la Saint-Georges ».

Après les vivats traditionnels, on passa aux chansons qui terminèrent en apaisant la fête.

Au Coin de Terra Halluinois. — Les personnes désireuses d'obtenir en location, un jardin potager, sont informées que la Société « Le Coin de Terra Halluinois », a pu se procurer un nouveau terrain sur lequel il reste un certain nombre de lots disponibles.

Pour les membres titulaires d'un jardin attribué par la société, la cotisation annuelle est fixée à 20 fr. et celle-ci donne droit en plus à un assortiment de graines potagères et à la participation aux réunions et tombolas.

Enlèvement des déchets solides. — Stampers Julien : 8,745 ; Dewynd René, 8,850 ; Devorode Paul, 11,495 ; Faria Jules, 10,500 ; adjudicataire : Stampers Julien.

Revision de la liste électorale. — Le Maire donne avis que la période de révision de la liste électorale est ouverte jusqu'au 4 février inclus.

Durant cette période, tout électeur peut se présenter au secrétariat de la Mairie, pour réclamer son inscription ou sa radiation.

Consultation des nourrissons du Centre. — Cette consultation aura lieu dans la salle du café de la Station, 150, rue de Lille, le mardi 5 janvier 1933, à 15 h. Elle sera pratiquée par M. le docteur Bertrand de Tournai.

BOUSBECQUE
Chiffre d'affaires. — Aujourd'hui, à l'Estaminet « Au Bon Accueil », Grand Place de 9 à 10 h., perception des taxes sur le chiffre d'affaires mensuel et forfaitaire, ainsi que des licences.

NOURRISSONS. — Consultations à la mairie, mardi 5 janvier, lettres A à D inclus et mercredi 6 pour les lettres E et suivantes.

Etat Civil. — Naissance. — Marie-Françoise Crop, rue de Wervicq, 3.

EN BELGIQUE

MOUSCRON

ELECTION DE MISS MOUSCRON 1937

Comme en 1936, le Jury qui procédera à l'élection de Miss Mouscron 1937 sera composé des délégués des sociétés, de personnalités de la ville et de représentants du Comité National d'Élection de Miss Belgique.

Les Cercles qui par inadvertance, n'auraient pas reçu de convocation, sont priés d'envoyer, le soir même de l'élection, soit le dimanche 10 janvier, leurs délégués à l'Athletic Palace.

Cette élection aura lieu au cours d'un bal qui débutera à 17 h. pour se terminer à 23 heures.

Un prix de 6.000 francs est attribué au titre de Miss Belgique. Le concours se déroulera dans une belle coupe.

HERSEAUX

UNE REUNION DU CONSEIL COMMUNAL

Mardi soir, les membres du Conseil communal se sont réunis à 19 h. 30, à la Maison communale, sous la présidence de M. Jean Beaucaire, bourgmestre. Tous les conseillers étaient présents. Les questions portées à l'ordre du jour ont été discutées comme suit :

Plusieurs demandes de concession de terrain dans le cimetière ont été acceptées. Une convention concernant une avance de 400.000 fr. par l'Etat a été approuvée. Communication est faite des comptes de fabrications d'églises et des budgets. Le budget de la C.A.P. 1937 est approuvé. Le budget communal pour 1937 est approuvé.

Le projet de renouvellement des membres de la C.A.P. a donné les résultats ci-après :

MM. Aug. Declercq, H. Declercq, A. Bessopet, A. Depres, R. Dujardin, A. Warlop.

Suppléants : A. Decraene, E. Pollet, O. Decruynaere, A. Gulick, Lepers, Def. Le propriétaire peut venir rechercher son bien à l'adresse ci-dessus.

WEVELCHEM-LEZ-MENIN
UN AUTOMOBILISTE SE JETA CONTRE UNE MAISON... ET PRIT LA FUITE

Un auto arrivait de la direction de Courtrai lorsque, à hauteur du hameau de « Cornet de Poste », le conducteur aperçut trop tard la voiture d'un marchand de bière, qui était arrêté sur la route. Volontairement, il fit un brusque virage à gauche et voulut enrouler la voiture contre la façade de la maison de M. Gérard Vercobbe, au 46, Cornet de Poste, qui fut endommagée.

L'auto, qui était sérieusement endommagée, prit la fuite. Toutefois, son numéro peut être relevé.

TOURNAI
STATISTIQUE DEMOGRAPHIQUE
Au 31 décembre 1932, la population (de droit) de la Ville de Tournai était de 35.998 habitants, dont 18.632 du sexe masculin et 17.366 du sexe féminin.

La date correspondante de 1935, la population s'élevait à 36.051 habitants. Le nombre des personnes inscrites à l'état civil dans le courant de 1932 a été de 2.110, dont 996 du sexe masculin et 1.114 du sexe féminin ; 1.886 personnes sont arrivées d'une autre commune du royaume et 196 de pays étrangers. De plus, 28 personnes ont été inscrites à l'office, dont 20 du sexe masculin et 8 du sexe féminin.

Le nombre des personnes qui ont quitté la ville est de 2.085, savoir : 1.008 du sexe masculin et 1.077 du sexe féminin. 66 personnes sont parties à l'étranger, 114 personnes ont été rayées d'office et 1.903 personnes sont parties dans une autre commune du royaume.

LE DEGAGEMENT DE LA CATHÉDRALE
L'Administration communale a reçu ce jour une lettre de M. le Ministre de la Maison de France faisant connaître qu'il a décidé, après un nouvel examen de la question, de s'en tenir à la résolution de son prédécesseur de ne pas classer le site formé par la Cathédrale de Tournai et ses abords.

Publiations. — Marcel Boucart, maçon, rue Marvis et Angèle Scholier, journalière, rue Marvis, veuve de Roger Piron, curé, Grand Place ; Camille Raeseneur, 3 Jules, Chaussée de Bruxelles ; Marie Druart, 72 ans, rue Rogier, épouse d'Emile Colin ; Joseph Dupré, 43 ans, P. rue Elias ; Marie Desgauts, 65 ans, s. p., chemin du Crampou ; Joseph Bacheluy, 75 ans, s. p., Vieux Chemin d'Antoine, veuve de Louis Renard ; Emile Carpentier, 64 ans, employé, chaussée de Bruxelles ; Désiré Bombeck, 83 ans, boulevard du Nord, époux d'Elise Derlet ; Joséphine Delvigne, 69 ans, chemin d'En Bas, veuve de Louis Legros.

ENQUÊTE
Toulon, 3. — Depuis jeudi matin un garçonnet de 12 ans, Jean Claino, demeurant chez ses parents à Hyères, est disparu. L'enfant était venu passer quelques jours à Toulon, chez une parente et il a été aperçu pour la dernière fois jeudi matin alors qu'il se disposait à prendre l'autocar qui devait le ramener à Hyères.

LA VIE CORPORATIVE
Les salaires dans l'imprimerie de Roubaix-Tournai

Le Syndicat des Maitres-Imprimeurs de Roubaix-Tournai communique :

« La convention collective de travail prévoit l'établissement d'un barème de salaires, des pourcentages ont été établis entre les délégués ouvriers et patronaux de Roubaix-Tournai.

« Par lettre adressée le 22 décembre au Syndicat et reproduite en conditions, les délégués ouvriers ont exprimé leur désaccord avec les nouvelles conditions, établies sur des bases mieux définies que jamais, avantageant sensiblement la grosse majorité du personnel sans comporter naturellement de réduction de salaire pour personne. Elles tendent à rétribuer chacun d'après sa valeur et son rendement, en évitant par ailleurs tout abus sur la classification des catégories et sur le salaire vital.

« Bien que le syndicat ouvrier n'ait pas jusqu'ici donné son accord à ces propositions et que celles-ci forment un tout, le Syndicat des Maitres-Imprimeurs de Roubaix-Tournai et leurs cantons, désireux de manifester effectivement leur esprit de conciliation et de collaboration, a décidé que les ajustements de salaires prévus pour le 1^{er} janvier 1937, seront appliqués dès le 1^{er} janvier 1937, les conditions prévues pour le 1^{er} janvier 1937.

LE COQUET PAVILLON DES DOUANES D'HERTAIN
Qui ne connaît dans la région du Nord, le poste de douanes d'Hertain, situé à quelques centaines de mètres à peine de celui de Baisieux ? Rare sont ceux qui, en effet, n'ont pas franchi, soit en auto particulière soit encore en autobus.

C'est par milliers que nos compatriotes se sont rendus l'an dernier à Bruxelles pour l'exposition ou à Tournai, en excursions. Ils ont pu déjà, à cette époque, remarquer les heureuses transformations qu'opèrent au bureau d'Hertain.

Les barrières bien symétriques, étaient peintes de couleurs vives et lumineuses.

DERNIÈRE HEURE

LE STATUT MEDITERRANÉEN

LA DÉCLARATION COMMUNE DE L'ITALIE ET DE LA GRANDE-BRETAGNE

Londres, 3. — On publie à Londres le texte de la déclaration signée à Rome le 31 janvier par le ministre italien des Affaires étrangères et l'ambassadeur de Grande-Bretagne ainsi que le texte des assurances réciproques anglo-italiennes au sujet du statut méditerranéen.

Intérêts non incompatibles
Voici le texte de la déclaration commune : Le gouvernement de Sa Majesté dans le Royaume-Uni et le gouvernement italien. Animés par le désir de contribuer de façon croissante dans l'intérêt de la cause générale de la paix et de la sécurité à l'amélioration des relations entre eux et toutes les puissances méditerranéennes et résolus à respecter les droits et intérêts de ces puissances, reconnaissent que la liberté d'entrée, de sortie et de transit dans la Méditerranée est d'un intérêt vital à la fois pour les différentes parties de l'Empire britannique et pour l'Italie et que ces intérêts ne sont en aucune façon incompatibles.

Déclaration pacifique
Déclarent n'avoir aucun désir de modifier, ou pour autant qu'il s'agit d'eux, de voir modifier le statu quo en ce qui concerne le statut des territoires nationaux territoriaux dans la zone Méditerranéenne. S'engageant à respecter leurs droits et intérêts réciproques dans ladite zone. Conviennent de faire tous leurs efforts afin de décourager toutes activités de nature à compromettre les bonnes relations que la présente déclaration a pour objet de consolider.

Cette déclaration est destinée à servir la cause de la Paix et n'est dirigée contre aucune autre puissance. Elle est adressée par Sir Eric Drummond au Comte Ciano ; 2^e par le Comte Ciano à l'ambassadeur de Grande-Bretagne le 31 décembre 1932 à Rome.

Excellence, Le Gouvernement royal italien ignore peut-être que le secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères a été prie à la Chambre des Communes, le 16 décembre, de dire s'il était disposé à fournir à l'Assemblée des termes précis des garanties données au Gouvernement de Sa Majesté par le Gouvernement italien en ce qui concerne l'occupation des Iles Baléares par les sujets italiens.

A cette occasion, M. Eden a répondu que les assurances données au Parlement au sujet de la Méditerranée ont été données verbalement. Il ajoute que le chargé d'affaires britannique à Rome agissant sur les instructions de son gouvernement, avait informé le Ministère italien des Affaires étrangères le 12 décembre, que toute élargissement du statu quo dans la Méditerranée occidentale serait un sujet de souci les plus immédiates pour le gouvernement de Sa Majesté. Il ajoute que prenant note de cette communication.

UNE SEPTUAGÉNAIRE TROUVÉE ASSASSINÉE
Rouen, 3. — A la fin de cet après-midi, des parents rendant visite à Mme Veuve Emile Trupin, née Ruffaut, 75 ans, rentière, demeurant 6, rue Marie de Baume, découvrirent la septuagénaire, morte sur son lit.

La police fut prévenue et le commissaire se rendit sur les lieux. Il s'agit d'un crime stupéfié. Une somme de 2.000 fr. et des titres ont été saisis.

COMMENT UN HOMME SAUVA SES QUATRE ENFANTS DES FLAMMES D'UN INCENDIE
Londres, 3. — Un employé au service de la publicité d'un journal domiciliaire, M. John Reeves, rentrant ce matin de bonne heure à son domicile dans le quartier de Walworth, constata que l'incendie, provoqué probablement par une fuite de gaz, faisait rage chez lui.

Il se précipita dans les chambres où dormaient sa femme et ses quatre enfants dont l'aîné est âgé de 12 ans et le cadet de 12 mois. Au moyen de plusieurs draps de lit accrochés au rebord de la fenêtre, il fit descendre sa femme et ses enfants dans la cour. Les quatre enfants furent recueillis par le trottoir dans les bras d'un chauffeur de taxi, puis enveloppés son plus jeune enfant dans un drap. Il descendit de son appartement par l'escalier en flammes et réussit à atteindre la rue où il put enfin déposer son précieux fardeau.

M. Reeves fut assez sérieusement brûlé, mais son état n'inspire aucune inquiétude. Son enfant n'eut aucun mal.

INQUIÉTANTE DISPARITION D'UN PETIT GARÇON D'HYÈRES
Toulon, 3. — Depuis jeudi matin un garçonnet de 12 ans, Jean Claino, demeurant chez ses parents à Hyères, est disparu. L'enfant était venu passer quelques jours à Toulon, chez une parente et il a été aperçu pour la dernière fois jeudi matin alors qu'il se disposait à prendre l'autocar qui devait le ramener à Hyères.

TRÈS GRANDE FAIBLESSE DE L'EX-DÉPUTÉ PHILIBERT BESSON
Clermont-Ferrand, 3. — L'ex-député Philibert Besson qui depuis des années avait recommandé la grève de la faim, s'est affaibli dans des conditions inquiétantes. Le médecin de la maison d'arrêt a pris cet après-midi la décision de le faire entrer à l'Hôtel-Dieu de Clermont-Ferrand où il est arrivé dans un état de très grande faiblesse. Philibert Besson a accepté de prendre de la nourriture.

EN FRANCE
Epinay, 3. — M. Marc Rucart, ministre de la Justice et garde des Sceaux a présidé à Monthureux-sur-Saône une cérémonie patriotique à l'occasion de la fête de la Société de tir.

Rouen, 3. — Une automobile à fauché avenue Jean-Jaures un groupe de quatre personnes, sérieusement blessées, Mlle Louise Lafont, 18 ans, demeurant 24, rue Joseph Delattre fut transportée à l'Hôtel-Dieu où elle a succombé.

à Hyères. Il se trouvait alors, parait-il, avec un individu récemment sorti de prison, mais on ne sait pas s'ils se sont embarqués ensemble dans le car.

Les recherches se poursuivent activement dans la région d'Hyères et de Sainte-Maxime.

Dans l'Enseignement
SYNDICAT NATIONAL DES INSTITUTEURS
On nous communique :

« Inscription au C.A.P. écrit. — Les candidats et les aspirants ayant obtenu avant le 1^{er} janvier 1936, doivent s'inscrire immédiatement pour l'examen du C.A.P.

« Après le 15 janvier les inscriptions ne seront plus acceptées ; l'an dernier 3 collèges n'ont plus été inscrits après le 15 janvier.

COLOMBOPHILIE
A WASQUELIEN. — Société la « Pigeon Bleu ». — Les amateurs pourront retirer les bagues de 1937 au siège, café Dumoulin, rue de la République, à Wasqueles.

SPECTACLES & CONCERTS

A ROUBAIX
MAISON DES TRAMWAYS à 3 h. FERNANDEL dans **LES GAÏETÉS DE LA FINANCE** Un film décapant ANITA PAGE dans une comédie policière **POLICE DE L'AIR**

COLISÉE
3 heures — 8 heures 30 Victor BOUCHER Evlèvre POFESCO dans

L'AMANT DE MADAME VIDAL L'OR MAUDIT
La merveilleuse histoire du général JOHAN SUTER

CINÉMA NOËL
76 Rue Joffroy, Roubaix. — Tél. 343.59 Matinée 3 heures — Soirée 8 heures **L'AMANT DE MADAME VIDAL L'OR MAUDIT** UN DESSIN ANIMÉ

REX Mat 15 h. 30 | Mat 15 h. PAX Soirée 20 h. | Soirée 20 h. **LE BOSSU** OU LE PETIT PARISIEN OPERA DE PARIS MICKEY COW-BOYS, Dessin

A LYS-LEZ-LANNOY
CARIOCA. — 3 h. et 8 h. 15 **FILLE DU BOIS MAUDIT** Prix Le Roi des Champs-Élysées | Réduits

A TOURCOING
TELE OLYMPIA 31 RUE DE LA FOUILLE Mat. à 3 h. prix réduits, Soir. à 8 h. 2 GRANDS SUCCES **LE MÉDECIN DE CAMPAGNE** avec les quintuplets DIONNE **LE TRAIN DE PLAISIR** 2 h. de fou-rire avec DUVALLES DESSINS ANIMÉS

Cinéma-Théâtre Av. Gustave Dren Tournai. Tél. 3-82 A 15 h. 15 (Prix 2, 3 et 4 fr.) **SEMAINE DE MICKEY UN JOUR... UNE BERGERE**

PONT DES PIATS Tél. 18.13. — Mat. 4 h., Soir. 8 h. **PRIX TRÈS RÉDUITS** FERNANDEL dans **LES BLEUS DE LA MARINE SERVICE SECRET**

A LILLE
AUJOURD'HUI LUNDI
Grand Théâtre — Jeudi à 20 h. 15 : Thais ; Valets de Chambre. Théâtre Sébastien. — Samedi à 20 h. : Fanny Valet de Chambre. — Samedi à 10 h. 30 : Soirée à 20 h. 45 : César ; défilé (samedi) Soirée. — Samedi à 11 h. 15 : 30 : Soirée — 30 h. 45 : Messieurs les Ronds de cuir. — 11 h. : perman. ; Soirée à 20 h. 45 : Le Grand Ziegfeld. — Samedi à 10 h. 30 : Actuelles. — Samedi à 10 h. 30 : Act. h. Maitre Chat. Père Noël ; Marabout Blanc ; Actuelles et Revue de fin d'année. — Samedi à 11 h. 15 : 30 : Soirée de fin d'année. — Samedi à 11 h. 15 : 30 : Soirée de fin d'année. — Samedi à 11 h. 15 : 30 : Soirée de fin d'année. — Samedi à 11 h. 15 : 30 : Soirée de fin d'année.

2. Validation des services. — Les stagiaires doivent immédiatement faire valoir leurs services de suppléants ou d'intérimaires. Voir le bulletin de l'Enseignement primaire de février 1929, page 76.

3. Les membres du bureau du S. N. sont convoqués à Lille, bureau du travail, le jeudi 14 janvier, à 9 h. 30.

4. Les assemblées générales d'arrondissement se tiendront le dimanche 16 janvier, à 10 h. et aux lieux habituels, le jeudi 28 janvier. Le bulletin de janvier donnera toutes les précisions.

5. Pour les adhésions ; s'adresser à Mlle Ferrer, trésorière, 23, rue Claude Lorrain, Lille, c. chèque postal 84.271 Lille. (Cotisation : 60 fr. ; pour les suppléants et intérimaires : 40 fr.) Le secrétaire général signé : Charles MIENS.

Au Syndicat régional des ouvriers agricoles du Nord
On nous communique :

« Conformément aux décisions prises au Congrès départemental du 20 décembre, les syndicats agricoles du Nord non compris ceux du Cambrésis et de l'Avreux, doivent se constituer en Syndicat régional. Le bulletin de janvier donnera toutes les précisions.

« Le secrétaire informe tous les syndicats et non-syndiqués, qu'il a déposé le contrat du 22 juillet 1936, venant à expiration le 31 janvier 1937. Un nouveau contrat collectif va être établi avec l'appui de tous les militants des syndicats.

« Déjà l'étude du prochain contrat des secrétaires de syndicats a redoublé d'effort pour le recrutement des ouvriers agricoles de toutes branches. Tous ceux qui jusqu'à présent sont restés en dehors de l'organisation sont invités à venir au syndicat.

COLOMBOPHILIE
A WASQUELIEN. — Société la « Pigeon Bleu ». — Les amateurs pourront retirer les bagues de 1937 au siège, café Dumoulin, rue de la République, à Wasqueles.